

Foull'Infos

de Cérans

Avril 2025



Éditorial

Un Garden Café



Après le succès du Repair Café, nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance d'un nouveau projet collectif porteur de sens et de convivialité : le Garden Café. Initié par les communes de Cérans-Fouilletourte, de Malicorne-sur-Sarthe, de Mézeray et de Saint-Jean-du-Bois, et soutenu par la Communauté de communes du Val de Sarthe, ce projet est une invitation à partager, échanger et cultiver ensemble. Le Garden Café, c'est avant tout un espace où le jardinage devient un prétexte à la rencontre, au dialogue et à la création de liens entre générations et habitants. Que vous soyez passionnés de permaculture, débutants curieux ou simplement en quête d'un moment de détente au vert, chacun pourra y trouver sa place. La première rencontre autour de ce projet aura lieu le 17 mai prochain au Jardin de Charme, chez Marie et Alain Vallet, à la Basse Denisière à Malicorne-sur-Sarthe, dès 14h30. Nous vous invitons chaleureusement à venir partager vos idées et aspirations. Faisons ensemble du Garden Café un havre de nature et de partage au cœur de notre territoire.

Élisabeth Moussay
Maire de Cérans-Fouilletourte

Directrice de la publication : Élisabeth Moussay • Textes et photographies : élus et techniciens de la commune de Cérans-Fouilletourte, DR • Impression à base d'encre végétale : MBI - 73000 Barberaz • Tirage : 1600 exemplaires • Distribution : Mairie • Dépôt légal : à parution.

sommaire

- éditorial.....p.02
- focus.....p.02
- à l'honneur.....p.03
- agenda.....p.03
- vie locale.....p.04
- plan d'urbanisme.....p.05
- culture.....p.06
- médiathèque.....p.07
- finances.....p.08
- sécurité / mobilité.....p.10
- éducation.....p.11
- travaux / voirie.....p.12
- conseil municipal jeunes.....p.13
- économie locale.....p.14
- vie intercommunale.....p.15

Focus

Accès en déchetteries

Le contrôle d'accès est désormais opérationnel dans les déchetteries du Val de Sarthe à Guécélard et à Roëzé-sur-Sarthe. Comme tous les habitants de la Communauté de communes, les Cérans-Fouilletourtois ont reçu un badge par la Poste début 2025 afin de leur permettre d'accéder aux deux sites. Si vous n'avez pas le vôtre, il convient de vous adresser aux services techniques communautaires : servicestechniques@cc-valdesarthe.fr ou au 02 43 83 99 90. 2025 sera une année test, durant laquelle les foyers de Cérans-Fouilletourte pourront continuer à utiliser la déchetterie du Syndicat du Val de Loir située à Oizé (avec le badge dédié).



À l'honneur

Hommage à Gérard Véron, ancien Maire de Cérans-Fouilletourte

Figure politique locale, Gérard Véron est décédé le 18 février dernier à 89 ans. Le Conseil municipal se joint à ses proches pour saluer sa mémoire et son parcours exceptionnel.

Pendant quarante-quatre ans, Gérard Véron a enchaîné les mandats électifs, laissant une empreinte indélébile sur le canton de Pontvallain et la Sarthe, preuve de son engagement profond et durable envers le territoire. Premier Adjoint en 1977, puis Maire de Cérans-Fouilletourte de 1983 à 2008, il a également présidé la Communauté de communes du Canton de Pontvallain à partir

de 1994, et est entré en 1993 au Conseil général de la Sarthe, où il a dirigé la commission agriculture, ruralité et développement local. Malgré ses responsabilités importantes, Gérard Véron est resté agriculteur, une expérience qu'il considérait essentielle pour comprendre le monde rural. Il a quitté la politique en 2015, laissant l'image d'un homme engagé et proche de ses concitoyens.



AGENDA - MAI À AOÛT			
Date	Événement	Organisation	Lieu
15/05/2025	Bébés Lecteurs au Musée	Médiathèque	Musée de Malicorne
15/05/2025	Fin du concours photo	Médiathèque	/
16/05/2025	concours de belote	Loisirs et Détente Céransais	Espace Gérard Véron
18/05/2024	Salon des artisans et commerçants / bric à brac	Vie locale/Comité des Fêtes	Espace Gérard Véron
21/05/2025	Heure du conte	Médiathèque	Espace Gérard Véron
22/05/2025	Bébés Lecteurs - assistantes maternelles	Médiathèque	Espace Gérard Véron
23/05/2025	Conférence Carnet de voyage en Tanzanie	Culture	Espace Gérard Véron
23/05/2025	Concert	L'unisSon	Salle polyvalente
24/05/2025	Bébés Lecteurs -tout public	Médiathèque	Espace Gérard Véron
01/06/2025	Exposition de véhicules	Passseurs de Mémoire du second conflit	Espace Gérard Véron
06/06/2025	Atelier Herbier - RPE - Assistantes Maternelles	Médiathèque - Relais Petite Enfance	Espace Gérard Véron
14/06/2025	Atelier Écoute et crée en duo	Médiathèque	Espace Gérard Véron
14/06/2025	Fête de la Musique	Comité des Fêtes	/
18/06/2025 au 03/07/2025	Exposition de l'école maternelle Les Lutins	Culture	Espace Gérard Véron
18/06/2025	Heure du conte	Médiathèque	Espace Gérard Véron
20/06/2025	Vernissage de l'école maternelle Les Lutins	Culture	Espace Gérard Véron
21/06/2025	Atelier - Confection d'une mini-voiture-1	Médiathèque	Espace Gérard Véron
28 et 29/06/2025	Gala de danse	Star dance	Salle polyvalente
04/07/2025	Vernissage exposition concours photos	Culture	Espace Gérard Véron
05/07/2025	Atelier - Confection d'une mini-voiture -2	Médiathèque	Espace Gérard Véron
07 au 11/07/2025	Dispositif argent de poche	commune	/
09/07/2025	Spectacle - L'arbre endormi	Médiathèque	Espace Gérard Véron
11/07/2025	Don du sang	EFS	Espace Gérard Véron
12/07/2025	Coupe des Ancêtres	Culture - ACA 72	/
17/07/2025	Heure du conte au Musée	Médiathèque	Musée de Malicorne
27/07/2025	Pique-nique concert	Vie Locale - Culture	Ancienne piscine
29/08/2025	Ciné'Ambul - Un p'tit truc en plus	Culture	Ancienne piscine
06/09/2025	Forum des associations	Vie Locale	Espace Gérard Véron

Vie locale

Le printemps est de retour et ses temps forts aussi !

De nombreux événements sont programmés pour rythmer le printemps et l'été, offrant aux habitants des moments conviviaux et festifs.



financièrement les écoles de la commune et ainsi leur permettre d'organiser des sorties scolaires et/ou acheter du nouveau matériel. Dans le même temps, la Municipalité organise une chasse aux œufs à partir de 10h (lire en page 11).

Talents de Cérans, pique-nique concert, deux rendez-vous à ne pas manquer

Le dimanche 18 mai, de 9h à 18h, le parking de l'espace Gérard-Véron accueillera la 3^{ème} édition des « Talents de Cérans ». Cet événement mettra à l'honneur les artisans et commerçants locaux, qui auront l'occasion d'exposer et de partager leur passion. Parallèlement, le Comité des fêtes organisera un vide-grenier, une opportunité parfaite pour chiner et dénicher de belles trouvailles et des articles de seconde main ! « Des animations seront également proposées afin de rendre cette journée chaleureuse et festive. Il y aura un château gonflable pour les enfants, un sculpteur de ballon et l'orchestre Enharmonie mettra l'ambiance » ajoute Christelle Gautier, déléguée à la Vie locale. Enfin, l'été sera marqué par la 3^{ème} édition du pique-nique concert le dimanche 27 juillet, à partir de 11h sur l'esplanade de l'ancienne piscine. Dans une

ambiance festive et familiale, les participants pourront profiter de concerts en plein air avec les groupes Quai Naveau à 12h30 et GTB à 15h, et d'animations spécialement dédiées aux enfants. Des food-trucks seront également présents. « L'année dernière, l'événement avait rassemblé une centaine de personnes, et une cinquantaine en 2022 » confie Christelle Gautier. Et « que ce soit pour découvrir les talents locaux, flâner au marché ou simplement profiter d'une journée musicale en plein air, ces moments promettent de belles rencontres et des souvenirs inoubliables. »

Zoom inscriptions

Dimanche 18 mai • 9h à 18h

■ Talents de Cérans

Vous êtes artisan ou commerçant ? Vous êtes installés sur la commune ? Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie à l'adresse suivante :

actionlocale@cerans-fouletourte.fr

■ Vide-grenier

Inscriptions auprès du Comité des fêtes :

07 67 54 12 46

cdfceransfouletourte@gmail.com

20 nouveaux arbres embellissent la commune

Le printemps laissant place à une météo plus clémente, la Municipalité a reporté l'action « Une naissance, un arbre », initialement planifiée en novembre. Dans le cadre de cette initiative, les agents des services techniques plantent ces jours-ci 20 arbres le long de l'allée du Lavoir, symbolisant les nouvelles naissances locales. Une belle manière de lier environnement et engagement citoyen !

Plan local d'urbanisme

Cérans-Fouletourte révisé son Plan local d'urbanisme

Cérans-Fouletourte s'engage dans la révision de son Plan local d'urbanisme. Ce document définira l'avenir du territoire jusqu'en 2035, en conciliant développement et préservation de l'environnement.

Le 30 janvier 2024, Cérans-Fouletourte a lancé l'élaboration de son nouveau Plan local d'urbanisme (PLU), un outil essentiel pour façonner l'avenir de la commune. Ce document d'urbanisme, approuvé initialement en juin 2010, nécessite une mise à jour pour s'adapter aux évolutions législatives et aux enjeux actuels. Le PLU vise à organiser le territoire dans divers domaines tels que l'habitat, l'économie, les équipements, la mobilité et l'écologie. Il fixe les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols, s'imposant aux travaux et constructions futures. Cette révision permettra de redéfinir l'affectation des espaces pour un développement harmonieux, tout en favorisant le renouvellement urbain et en préservant la qualité architecturale et environnementale.

Un PLU adapté aux nouvelles exigences

Le nouveau PLU devra intégrer les exigences des lois Grenelle (2010), ALUR (2014) et Climat et

résilience (2021). Ces réglementations mettent l'accent sur la préservation des terres agricoles, naturelles et forestières, ainsi que sur la réduction de la consommation foncière en extension de l'urbanisation. Le document devra également respecter les directives supra-communales et sera soumis au contrôle des services de l'État. Au-delà des aspects réglementaires, le PLU jouera un rôle crucial dans l'anticipation des mutations socio-démographiques du territoire. Il devra concilier ces évolutions avec la conservation de l'identité communale et la protection du patrimoine naturel et paysager, garantissant ainsi un développement durable et équilibré pour Cérans-Fouletourte.

Une élaboration participative

La municipalité de Cérans-Fouletourte a choisi d'impliquer activement ses habitants dans l'élaboration du PLU. Cette approche participative a pour ambition de

créer un document qui reflète véritablement les aspirations et les besoins du territoire. Les citoyens sont invités à partager leurs remarques soit par courrier adressé à Madame la Maire, soit en annotant le cahier de concertation disponible en mairie. Des permanences trimestrielles avec les élus sont également prévues pour faciliter les échanges. Point d'orgue de cette démarche collaborative, une réunion publique se tiendra le 24 septembre 2025 à la mairie. Cette rencontre permettra de présenter en détail le projet et ses implications. Pour assurer une communication transparente et continue, la commune s'engage à publier régulièrement des informations sur l'avancement du PLU et les modalités de concertation sur son site Internet. Cette démarche inclusive garantit que le futur PLU sera le fruit d'une réflexion collective, répondant ainsi au mieux aux enjeux locaux tout en s'inscrivant dans une vision à long terme du développement de Cérans-Fouletourte.

LES PHASES D'ÉLABORATION



Culture

Une année riche en offres culturelles

Entre expositions, conférence, concours de photographie, cinéma en plein air ou encore spectacles, la municipalité propose un joli panel d'animations. Zoom sur les rendez-vous à venir.

Après un début d'année culturel fourni en découvertes artistiques, la commune poursuit son action avec de nombreuses dates. « *La conférence Carnet de voyage en Tanzanie, est notamment l'une de nos dates phare pour cette saison 2025* » commente Roger Pierrieau, Adjoint à la culture. En effet, les Céransais-Fouletourtois pourront échanger avec Pascal Fournier, spécialiste de la faune et des peuples d'Afrique. Pour les personnes intéressées, rendez-vous le 23 mai prochain à 20h30 à l'Espace Gérard Véron pour découvrir la Tanzanie et sa culture. « *Les élèves de l'école Camille Souchu pourront aussi profiter de cette conférence, qui se déroulera l'après-midi. Ce sera un beau moment de partage et de convivialité* » souligne Roger Pierrieau.

Expositions

Par ailleurs, François Bruère, peintre officiel des 24 heures du Mans, exposera du 15 mai au 18 juin prochain. « *Les passionnés pourront profiter de cette exposition, qui restera présente jusqu'au*

moment des 24 heures » se réjouit Roger Pierrieau. Se succéderont ensuite une exposition de l'école maternelle Les Lutins du 19 juin au 3 juillet, ainsi que les peintures de Lilou, une jeune artiste vivant à Cérans-Fouletourte : « *ses créations seront visibles du 28 août au 30 octobre* ». L'Adjoint à la culture ajoute : « *Artem Manon, également artiste peintre, sera présente le 6 septembre lors du Forum des associations pour une peinture en live* ».

Cinéma et spectacle

Outre les expositions, la municipalité invite les habitants à participer à une séance de cinéma en plein air le 29 août prochain à l'ancienne esplanade de la piscine. « *Le film sélectionné est "Un p'tit truc en plus". Nous invitons les personnes à venir pique-niquer dès 19h avant de visionner le long-métrage. Attention, pensez à prendre des chaises ou une nappe pour vous protéger et pour vous installer confortablement* » précise Roger Pierrieau. Du popcorn sera mis à disposition pour l'occasion. Enfin, la compagnie

Jacqueline Cambouis sera présente le 26 septembre à 20h30 à la salle polyvalente pour offrir un spectacle musical déjanté sur le thème de l'EHPAD. « *"Les Gaufrettes" est à la fois un spectacle humoristique et critique. C'est un bon moment garanti !* » conclut l'Adjoint.

Concours photo

La commune propose un concours photo sur le thème « *Cérans-Fouletourte insolite* ». Le challenge est ouvert à deux catégories : les 8-14 ans et les 15 ans et plus. Pour rappel, il est toujours possible de s'inscrire jusqu'au 15 mai en demandant le formulaire auprès de la médiathèque ou de la mairie. Attention, le formulaire est à rendre complété uniquement par courriel à la médiathèque : mediatheque@cerans-fouletourte.fr.

Médiathèque Au fil des mots

Le Japon s'invite à la médiathèque

À la médiathèque, le premier trimestre 2025 était consacré à la culture nipponne. Les usagers ont pu découvrir une toute nouvelle culture, au travers des contes, des animations et des objets exposés.

« *Les habitants ont découvert des contes et légendes japonaises lors des Heures du conte et participé à deux cérémonies du thé organisées par l'association Japan Zone* » rapporte Marianne Garcia, bibliothécaire. Des ateliers origami ont rencontré un grand succès auprès des enfants, et le centre de loisirs de Cérans-Fouletourte a bénéficié chaque mois d'un temps calme avec des contes asiatiques. « *Les enfants ont exploré l'origami autour des thèmes des animaux et du carnaval pendant les vacances de février* » complète Marianne Garcia. Puis dans le cadre du Printemps des poètes en mars dernier, un atelier haïku a permis aux jeunes de découvrir la poésie japonaise, centrée sur l'instant présent. En outre, des objets japonais, tels que des kimonos et des poupées kokeshi, ont été exposés, mettant en avant

des savoir-faire comme le furoshiki et le kintsugi, une technique de réparation artistique des objets cassés : « *une sélection littéraire sur ce thème complétait l'exposition* ». Pour ceux qui n'ont pas encore eu le plaisir de découvrir un peu de Japon, la médiathèque prévoit des événements en extérieur avec spectacles et ateliers, jusqu'à la fin de l'été.



Médiabox

Depuis 2018, les usagers de la médiathèque ont accès à une plateforme de streaming : Médiabox. Mise en œuvre à l'initiative de Sarthe Lecture, elle permet aux médiathèques et bibliothèques du Département d'avoir accès à des ressources numériques. Depuis le 1^{er} avril, les contenus ont évolué. Sont disponibles : catalogue d'auto-formation (plus complet), musique, cinéma (limité à deux par compte) et intégration des ebooks (romans, BD, documentaires...). Pour en bénéficier, les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur <https://mediabox.sarthe.fr>

Conseils lectures de vos bibliothécaires

■ *Le prieuré de l'Oranger de Samantha Shannon, 2019*

Un millénaire est passé depuis que le Sans-Nom est entravé. Son réveil approche. L'humanité va être confrontée à son pire cauchemar... Une lecture spectaculaire et un univers à couper le souffle !

■ *Le royaume sans nom de Herik Hanna, 2023*

Dans cette bande dessinée en 3 tomes, le lecteur est plongé au cœur d'une guerre bestiale de pouvoir pour le trône d'un royaume jusque-là dirigé par les lions. Entre complots, trahisons et assassinats. Le jeu du trône est enclenché !

■ *Mauvais monstre de Enzo Berkati, 2023*

Dans cet univers parallèle, chaque humain lors de son passage à la puberté se voit attribuer un monstre correspondant à sa personnalité. Pour Eloïse, ce qui devrait être une joie se transforme en cauchemar car elle voit apparaître un mauvais monstre.

Finale des « Petits champions de la lecture »

La médiathèque a organisé la finale départementale des « Petits champions de la lecture » le mercredi 19 mars. Un événement qui vise à développer le goût de la lecture et le plaisir de lire à haute voix.



Finances

Bilan budgétaire 2024

L'année 2024 a été marquée par une gestion rigoureuse et des investissements ciblés. Analyse des dépenses, recettes et résultats financiers.

Les chiffres clés de l'exercice 2024 témoignent d'une situation financière saine et d'une volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement ont atteint 3 162 405,80 €, ce qui représente une augmentation de 6,53 % par rapport à 2023. Cette hausse s'explique principalement par des projets de réhabilitation de voiries, l'entretien et la réparation des bâtiments publics, ainsi que par l'augmentation des coûts de l'énergie et des contrats d'assurance. L'entretien et les réparations des voiries ont vu leurs dépenses multipliées par 6,5, traduisant la mise en œuvre de plusieurs projets. L'entretien et la réparation des bâtiments publics ont également connu une hausse de 34 %. Les coûts liés à l'énergie, notamment l'électricité, ont augmenté de 11 %, tandis que les contrats d'assurance ont connu une augmentation de 20 %. « *Nous avons fait le choix d'investir dans la qualité de nos infrastructures, tout en gardant un œil attentif sur les dépenses* » précise Romain Tourancheau, Adjoint en charge des finances. « *Malgré ces augmentations, nous avons réussi à maintenir les charges de personnel quasiment stables, avec une hausse de seulement 2 %, ce qui témoigne d'une maîtrise efficace.* »

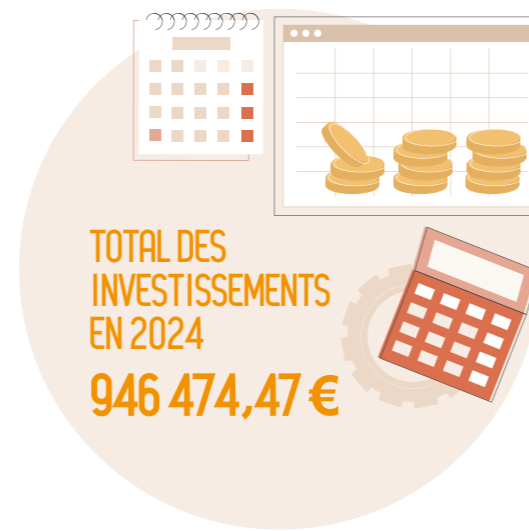
Excédent de fonctionnement et recettes en hausse

Les recettes de fonctionnement ont totalisé 4 098 192,25 €, ce qui représente une hausse de 6,41 %

par rapport à 2023. Cette augmentation est principalement due à la révision des bases locatives décidée par l'État, à l'augmentation des dotations de l'État, notamment la Dotation de solidarité rurale (DSR), et au remboursement des travaux réalisés en 2023 dans l'Espace Gérard Véron. Il est important de noter que la hausse des impôts directs locaux est uniquement liée à la révision des bases locatives et non à une augmentation du taux d'imposition décidée par le Conseil municipal. Le remboursement des travaux réalisés en 2023 dans l'Espace Gérard Véron, suite à un remboursement d'assurance, a également contribué à cette augmentation des recettes, s'élevant à 129 000 €. Grâce à une gestion prudente et à des recettes en hausse, la commune enregistre un excédent de fonctionnement de 935 786,45 € pour l'année 2024. « *Cet excédent nous offre une marge de manœuvre importante pour financer nos futurs projets et continuer à améliorer les services proposés* » souligne Romain Tourancheau.

Investissements pour l'avenir

En 2024, la commune a réalisé des investissements significatifs pour améliorer les infrastructures et les services. Les investissements s'élevaient à 670 022,01 €, incluant le remboursement des emprunts à hauteur de 270 000 €. En ajoutant les restes à payer sur l'exercice 2025, soit 276 452,46 €, les investissements réalisés en 2024 totalisent 946 474,47 €. Parmi les principaux investissements, on retrouve la réhabilitation de la maison d'assistantes maternelles (245 000 €), la réalisation d'une al-



lée piétonne (19 000 €), les travaux de voirie (34 000 €), l'installation d'un panneau lumineux d'informations (25 000 €) et d'un panneau lumineux de sécurité routière sur la RD 323 (5 200 €). La commune a également perçu des recettes d'investissement de 148 532,85 € en 2024. Un montant de 196 280 € reste à percevoir en 2025, portant les recettes totales pour les investissements réalisés en 2024 à 344 812,85 €, ce qui représente environ 51 % des dépenses engagées, en excluant le remboursement des emprunts. « *Ces investissements témoignent de notre engagement à améliorer la qualité de vie de nos citoyens et à moderniser nos infrastructures* » indique Romain Tourancheau. Il ajoute : « *les subventions obtenues et les recettes générées permettent de soutenir des projets ambitieux, assurant ainsi un développement durable et harmonieux de la commune.* »

Débat d'orientation budgétaire 2025 : priorités et projets

À l'occasion du vote du budget 2025, retour sur les orientations et projets prioritaires pour l'avenir de Cérans-Fouletourte.

Programmé le 8 avril dernier, le budget a été construit sur la base des principaux axes du débat d'orientation budgétaire et les sujets retenus comme prioritaires pour l'année 2025. Ce débat est essentiel pour définir les grandes lignes de l'action communale et les investissements qui façonneront l'avenir de la commune.

Pas d'augmentation des impôts

Depuis le début du mandat, une décision forte a été prise : celle de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncières. Cette politique sera maintenue en 2025, garantissant donc que les taux resteront identiques à ceux de 2024. Cette stabilité fiscale est essentielle pour soutenir les citoyens, tout en permettant à la commune de financer ses projets. « *Nous sommes conscients de l'importance de ne pas alourdir la charge fiscale des habitants* » explique Romain Tourancheau, Adjoint en charge des finances. Il précise : « *c'est pourquoi nous nous engageons à maintenir les taux d'imposition inchangés, tout en recherchant des sources de financement alternatives et en optimisant nos dépenses.* »

Rénovation de la voirie et éclairage public

Pour 2025, le Conseil municipal a jugé prioritaire d'augmenter significativement les budgets d'entretien de la voirie et des réseaux. Le budget d'entretien de la voirie sera ainsi augmenté de 130 %, et celui des réseaux sera multiplié par 9 par rapport aux dépenses de 2024. Ces augmentations reflètent la volonté de rénover un maximum

de rues à Cérans-Fouletourte et de remettre en état les armoires électriques nécessaires au bon fonctionnement de l'éclairage public. « *L'état de nos routes et de notre éclairage public est une préoccupation majeure pour nous* » insiste Romain Tourancheau.

Projets structurants

Plusieurs projets d'investissement ont été retenus : la création d'un parking au centre bourg afin de faciliter l'accès aux commerces et services locaux, avec un budget prévisible de 250 000 € ; l'acquisition d'une maison située rue du Père-Mersenne, pour un montant de 104 500 €, dans le cadre du projet de réhabilitation global du centre bourg ; la construction d'ombrières photovoltaïques sur le terrain en falun, avec des dépenses prévues de 200 000 €, afin de promouvoir les énergies

renouvelables et de réduire l'empreinte carbone de la commune ; la création d'un terrain de basket 3x3 et d'une zone de fitness, avec un budget de 45 000 €, pour encourager l'activité physique et le bien-être des citoyens ; l'achat d'un lave-vaisselle pour le restaurant scolaire, avec un investissement de 18 000 €, afin d'améliorer les conditions de travail et l'efficacité du service de restauration scolaire ; la végétalisation de la cour de l'école primaire, avec un projet de 16 000 €, afin d'offrir un environnement plus agréable et écologique aux enfants ; l'installation d'un feu intelligent mobile, avec un budget prévisible de 7 200 €, afin de renforcer la sécurité routière. « *Ces projets sont essentiels pour moderniser notre commune et améliorer la qualité de vie* » conclut Romain Tourancheau.



Sécurité / mobilité

Sécurité aux abords des écoles : expérimentation en mai prochain

Dans un contexte où la sécurité des enfants aux abords des écoles est devenue une préoccupation majeure, la municipalité de Cérans-Fouletourte lance une expérimentation inédite. Explications.



Doubles files, stationnements anarchiques, encombrements aux heures d'entrée et de sortie des classes... Ces scènes familières aux parents et riverains ont conduit la municipalité à prendre des mesures. À partir du 19 mai et jusqu'au 23 mai, la rue du Stade et la rue Fernand Chasseguet seront interdites à la circulation des véhicules particuliers de 8h à 9h et de 16h à 17h. Seuls les transports scolaires et les riverains pourront accéder à ces voies. Une initiative qui, selon Élisabeth Moussay, Maire, vise à « favoriser des déplacements plus sereins tout en garantissant la sécurité des plus jeunes ». Élaborée en partenariat avec le Cerema, cette expérimentation s'inscrit dans le cadre du Défi Mobilité et poursuit deux objectifs principaux : sensibiliser les parents et les élèves aux dangers de la circulation aux abords des écoles, et inciter au changement

de comportement. « Nous voulons accompagner une transition vers des modes de transport plus responsables, comme la marche, le vélo ou le covoiturage » ajoute Élisabeth Moussay.

Une communication au plus large

Pour assurer le succès de cette démarche, la municipalité déploie un large dispositif d'information. Flyers, affiches, publications sur les réseaux sociaux et envoi de messages via les écoles permettront de prévenir au mieux les habitants. Une réunion publique a été programmée le 25 mars à la salle polyvalente pour présenter le projet et répondre aux interrogations. En parallèle, plusieurs actions de sensibilisation seront menées avec la gendarmerie et la Sécurité routière, notamment des interventions scolaires sur les dangers du stationnement inapproprié

et de l'usage excessif de la voiture sur de courtes distances.

Évaluation

L'évaluation de cette expérimentation s'appuiera sur un sondage afin de recueillir les avis des familles et des enseignants. Une analyse des conditions de circulation avant et après l'opération permettra d'ajuster les futures mesures. Les résultats seront diffusés à la rentrée de septembre 2025. « Ce test grandeur nature nous aidera à identifier les solutions les plus efficaces pour sécuriser les abords des écoles. Nous comptons sur l'implication de tous pour transformer durablement nos pratiques de mobilité » conclut la Maire. Si l'expérience est satisfaisante, elle pourrait déboucher sur des aménagements permanents et servir d'exemple pour d'autres secteurs confrontés aux mêmes enjeux.

Éducation

Sécurité routière : adoptons les bons réflexes

Samedi 26 avril prochain, la commune de Cérans-Fouletourte organise une matinée de sensibilisation dédiée à la sécurité routière ouverte à tous.

Que vous soyez famille, senior, jeune conducteur ou simple usager de la route, cette matinée est l'occasion de mieux comprendre les enjeux de la sécurité routière et améliorer vos comportements au quotidien. « À travers cette initiative organisée dans le cadre de la Semaine de la mobilité, la commune souhaite sensibiliser les habitants aux mobilités douces, aux alternatives de déplacement à la voiture, et rappeler les bonnes pratiques à adopter en matière de sécurité routière » confie Nathalie Brière, Adjointe chargée de l'éducation.

en parallèle de la Chasse aux œufs » ajoute Nathalie Brière. « Les enfants devront venir avec leur propre vélo. » Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de promotion de la mobilité durable au sein de la commune, à l'image du Défi mobilité auquel va participer l'école élémentaire Camille-Souchu du 19 au 23 mai pour promouvoir des modes de déplacement alternatifs pour les trajets domicile-école (lire ci-contre).

Zoom

Samedi 26 avril • 9h à 12h
Espace Gérard-Véron
Entrée libre et gratuite
Pour plus d'informations sur l'événement et les actions programmées, les habitants sont invités à consulter le site Internet municipal : cerans-fouletourte.fr.

Promouvoir les mobilités douces

Au programme, divers stands et ateliers interactifs seront proposés pour encourager l'adoption de modes de transport écoresponsables tels que la marche, le vélo ou le covoiturage. Les participants pourront s'informer sur les avantages de ces alternatives, tester des vélos électriques et échanger avec des experts en mobilité durable. Des ateliers de réparation de vélos avec Cyclamaine seront également programmés, et un stand de gravage de vélos (7€) sera disponible. « Une piste d'essai vélos sera aussi animée par la Sécurité routière à destination des enfants



Ne manquez pas la chasse aux œufs !

Le samedi 26 avril, à partir de 10h, la Municipalité organise en parallèle la traditionnelle « Chasse aux œufs » pour les enfants jusqu'à 11 ans. Ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte et prévoir un petit panier pour collecter les œufs. Pour prolonger ce moment convivial, il est proposé aux familles qui le souhaitent de venir avec leur pique-nique. Rendez-vous parking de l'Espace Gérard-Véron.



Travaux / voirie

Inauguration de la nouvelle maison d'assistantes maternelles

À l'occasion du vote du budget 2025, retour sur les orientations et projets prioritaires pour l'avenir de Cérans-Foulletourte.

La commune de Cérans-Foulletourte a inauguré sa nouvelle maison d'assistante maternelle (MAM) le samedi 15 mars dernier. Ce projet ambitieux, fruit d'une réhabilitation de l'ancienne maison de la gare, offre désormais un espace d'accueil pour douze enfants. L'opération représente un investissement significatif.

Christophe Ramaugé, délégué aux bâtiments et chargé du suivi du projet, a souligné l'importance de cette initiative : « *voilà un beau projet, prometteur et porteur de sens.* » La réalisation de ce chantier a nécessité la mise en place d'un marché public et la collaboration de nombreuses entreprises locales : Berton pour le gros

œuvre, Courboulay pour la charpente et la couverture, PCI décor pour le placo et les faux plafonds, Lessinger pour la menuiserie intérieure, Vincent Lejeune pour l'électricité et la plomberie, SPBM pour la menuiserie extérieure, Boulfray pour la peinture, S2TA pour le carrelage et la faïence. « *Nous tenons à les remercier pour leur professionnalisme* » souligne Christophe Ramaugé. Le résultat est à la hauteur des attentes : un espace de 150 m² réparti sur deux niveaux, comprenant une grande salle d'éveil, une cuisine, une salle de bain, et plusieurs chambres. L'aménagement a été pensé pour offrir un environnement adapté aux besoins des jeunes enfants et de leurs assistantes maternelles. La gestion de cette nouvelle structure a été confiée à l'association Atoutbout'chou, qui aura la responsabilité de faire vivre ce lieu et d'en faire un espace d'épanouissement pour les enfants. Christophe Ramaugé a exprimé ses vœux pour l'avenir de la MAM : « *j'espère de tout cœur que les professionnelles qui y travailleront ainsi que les enfants y trouveront un environnement chaleureux et propice à leur épanouissement.* »



Parking de la rue du Père Mersenne

Le nouveau parking commence à prendre forme. Un retard dans sa réalisation est dû à la présence d'un câble d'alimentation du transformateur Enedis à une profondeur insuffisante. Des ajustements ont été apportés et bientôt, ce nouvel aménagement offrira une quarantaine de places de stationnement supplémentaires, dont une destinée aux personnes à mobilité réduite. Les déplacements piétons entre la RD 323 et la rue du Père Mersenne seront alors sécurisés.



Conseil municipal jeunes

Les questions du CMJ aux commissions municipales

Le Conseil municipal jeunes a interpellé les élus sur divers sujets du quotidien. De la culture à l'énergie, en passant par le marché local et les finances, les réponses ont été précises.

Mawel : comment sont choisis les concerts et les spectacles ?

« *Les élus, en lien avec les commissions et comités consultatifs, définissent la programmation culturelle. Des habitants participent aux discussions pour proposer des événements variés et adaptés aux attentes. Chaque proposition est étudiée en fonction de sa faisabilité, de son intérêt pour la population et de son coût. L'objectif est une offre culturelle équilibrée qui puisse satisfaire le plus grand nombre.* »

Quentin : pourquoi n'y a-t-il pas davantage de commerçants sur le marché ?

« *Certains commerçants ont quitté le marché en raison d'une fréquentation insuffisante. Par le passé, des vendeurs de fromages, de poissons et de vêtements y étaient présents, mais ont préféré d'autres emplacements plus rentables. Actuellement, la Municipalité mène une réflexion pour attirer de nouveaux producteurs et artisans. La communication autour du marché est renforcée afin*

d'encourager les habitants à s'y rendre régulièrement et ainsi garantir sa pérennité. »

Iris : Qui prend les décisions pour les projets financés par la commune ?

« *Les projets sont d'abord discutés en Commission thématique, puis évalués lors du Débat d'orientation budgétaire. Cette étape permet d'analyser leur faisabilité financière et leur impact sur la commune. Les élus prennent ensuite une décision collective, en tenant compte des priorités et des besoins. Ce processus garantit une gestion rigoureuse des finances publiques et une répartition équilibrée des ressources.* »

Marc : Est-il possible d'avoir du chauffage dans le gymnase sans trop dépenser d'énergie ?

« *Une étude est en cours pour rénover le gymnase en améliorant son isolation et en modernisant le chauffage des vestiaires. Un programmeur permettra d'adapter la consommation énergétique*

aux horaires d'utilisation. Cette réhabilitation vise également à répondre aux exigences du Plan Climat Air Énergie Territorial, qui impose une diminution progressive des consommations d'énergie des bâtiments publics. »

Mathéo : Pourquoi offrir une caculatrice aux élèves entrant en 6^{ème} ?

« *Ce geste symbolique marque leur passage au collège tout en constituant une aide financière pour les familles face aux dépenses de rentrée scolaire. En plus de souligner l'importance de cette nouvelle étape, cette initiative témoigne du soutien de la municipalité envers la jeunesse et l'éducation.* »

Élyana : Madame la Maire, quand vous étiez petite, aviez-vous déjà pensé à devenir maire ?

« *Je rêvais de devenir chanteuse, mais sans talent pour cela, j'ai pris un autre chemin ! Mon engagement pour la commune est né d'une envie d'améliorer la vie des habitants et de concrétiser des projets utiles.* »

Un engagement citoyen au cœur de la Mairie

Pendant quatre mois (janvier à mai 2025), Pierre-Emmanuel Dietlin découvre les coulisses de la Mairie à travers un Service national universel (SNU) rythmé par une multitude de missions. Distribution de sacs poubelles, accueil périscolaire, organisation des vœux municipaux ou encore inauguration de la maison d'assistantes maternelles, chaque tâche lui offre une immersion dans la vie municipale. Aux côtés des agents et des élus, il contribue à des événements variés, du Marché de Printemps à la cérémonie du 8 mai. Il prête main-forte aux jeunes lors d'un tournoi sportif, accompagne les aînés dans une rencontre intergénérationnelle et contribue à un atelier origami à la médiathèque. Cette expérience, condensée d'actions concrètes, façonne son regard sur l'engagement local tout en lui permettant d'explorer des domaines aussi divers que la logistique d'événements, la communication institutionnelle et l'animation socioculturelle.



Économie locale

Un nouveau souffle pour Les Tables... de l'Antre II

Depuis février 2025, le chef Olivier Dabet insuffle une nouvelle dynamique au restaurant Les Tables de l'Antre II, alliant tradition culinaire et engagement durable.



en restauration collective, Olivier Dabet réinvente l'Antre II tout en conservant son âme. L'ancienne propriétaire, Carole Massereau, a été embauchée pour assurer le service, garantissant une continuité appréciée par les habitués locaux. « *Pour moi, il est essentiel de maintenir un lien fort avec la clientèle locale tout en attirant de nouveaux visiteurs* » déclare Olivier Dabet.

Tradition et innovation

Le chef propose une carte variée centrée sur la cuisine traditionnelle française, où le fait maison est une priorité. Son obsession ? Le goût ! Les produits frais sont au cœur de ses créations : 90 % du poisson servi est frais, et le principe du zéro gaspillage est appliqué avec rigueur. Les os et parures sont transformés en fonds de sauce, tandis que les légumes comme le butternut se déclinent aussi bien en accompagnement qu'en dessert. « *La qualité des ingrédients et la réduction des déchets sont essentielles pour une cuisine responsable* » souligne Olivier Dabet. Cet engagement dans la qualité et la durabilité séduit une clientèle diversifiée, allant des habitués aux visiteurs de passage.

Des projets

Afin d'accroître la capacité d'accueil, Olivier Dabet va faire aménager une terrasse extérieure. Avec 40 couverts actuellement, le restaurant doit souvent effectuer plusieurs services. Ce nouvel espace promet un cadre convivial et chaleureux. « *Notre objectif est de créer un environnement accueillant où les gens se sentent chez eux, tout en offrant une expérience culinaire de qualité* » précise-t-il. Par ailleurs, le recrutement d'un second est prévu pour gérer spécifiquement Les Tables de l'Antre II, permettant au chef de piloter plus sereinement ses deux établissements. Enfin, l'ouverture le samedi midi est à l'étude.

En pratique

- Les Tables de L'Antre II
Ouverture du lundi au vendredi le midi.
43 88 64 75.
- Les Tables de la Fontaine
Ouverture du mardi au vendredi à 19h. Samedi midi et soir. Dimanche midi.
02 43 87 18 18.

Domaine de Bel Air : un écrin de charme

Niché dans un parc de 20 hectares, le Domaine de Bel Air à Cérans-Foulloutourte offre une évasion paisible en pleine nature. Aménagé dans une demeure de 1858, l'hôtel propose une vingtaine de chambres, des maisons équipées pour des séjours en famille ou entre amis, et des salles de réception (séminaires, mariages, fêtes diverses...). La présence du restaurant Les Tables de la Fontaine est évidemment un plus. « *Nous souhaitons que chaque visiteur trouve ici un lieu d'authenticité et de calme* » explique Pierre Broux, propriétaire du domaine. Céline Gauthier, l'assistante de Pierre Broux, ajoute : « *Notre objectif est de créer une expérience inoubliable, que ce soit pour un week-end de détente ou un événement spécial.* » Les habitants de la commune et des alentours y sont les bienvenus !



Vie intercommunale

Une saison culturelle foisonnante en Val de Sarthe

La Communauté de communes du Val de Sarthe poursuit son engagement en faveur de la culture et du tourisme. Entre expositions, festivals et événements, la programmation 2025 promet !



À Fillé, l'île MoulinSart devient une nouvelle fois le cœur battant de la scène culturelle locale. La saison s'ouvre avec une exposition extérieure signée Carole Cettolin, en partenariat avec le festival Les Photographiques. Ce premier rendez-vous sera suivi de plusieurs expositions au Centre d'art, mêlant installations interactives et réflexions sur l'environnement et la mobilité douce. Outre ces propositions artistiques, l'île accueille plusieurs temps forts, dont « Partir en île », le « Marché gourmand et artisanal » et le festival « L'île en été ». La guinguette, après un appel à projet, rouvrira également ses portes avec une nouvelle dynamique festive mêlant concerts, spectacles et ambiance brocante.

Voyage au Musée

À Malicorne-sur-Sarthe, le Musée de la faïence et de la céramique a

lancé sa saison lors des Journées européennes des métiers d'art les 5 et 6 avril. L'exposition phare de 2025, intitulée « Voyage autour de la terre », met en avant le travail de céramistes contemporains, offrant un panorama créatif et inspirant. D'autres expositions viendront enrichir la programmation, notamment « À la découverte des continents » et « Voyage en forêt ». Le Musée s'inscrit également dans les événements nationaux tels que la Nuit européenne des musées en mai et les Journées européennes du patrimoine en septembre. Par ailleurs, un éventail d'ateliers variés sera proposé, allant de l'initiation à la céramique à des activités sensorielles destinées aux tout-petits.

« La Belle Virée »

Du 18 au 20 juillet, la huitième édition du festival « La Belle Virée en Val de Sarthe » investira les communes de Souigné-Flacé, Mali-

corne-sur-Sarthe et Spay. Dédié aux arts de la rue et aux performances visuelles, cet événement vise à rapprocher la culture du public rural en explorant chaque année de nouveaux territoires. La programmation promet des moments forts, avec des spectacles de rue, des performances musicales et des expositions artistiques. Le festival se distingue également par son engagement écoresponsable, encourageant le covoiturage et l'utilisation de matériaux recyclés. Son organisation repose sur une implication citoyenne forte, avec un appel à bénévoles pour accompagner la logistique et l'animation (si vous êtes intéressés, envoyez votre candidature avant le 03 juin à evs@cc-valdesarthe.fr). Avec cette dynamique culturelle foisonnante, le Val de Sarthe confirme son statut de territoire vivant où art et convivialité rythment les saisons.

DE 8H30 À 13H

Marché de printemps

EN COLLABORATION AVEC



SAMEDI 26 AVRIL

ESPACE GÉRARD-VÉRON

CHASSE AUX OEUFS

RENDEZ-VOUS À 10H

**ENFANTS JUSQU'À 11 ANS
ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE**

GRATUIT

SUIVI D'UN PIQUE-NIQUE CONVIVAL AVEC LES FAMILLES*

**Chacun apporte ses victuailles*

RENSEIGNEMENTS
accueil@cerans-foulletourte.fr

02 43 87 80 20



**Cérans
Foulletourte**